

22, rue Vernier
75017 Paris
www.ofi-am.fr

OFI AM ENGAGE UN PROGRAMME DE RÉDUCTION DE SES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DU PÉTROLE ET DU GAZ

CONTACTS PRESSE

GRUPE OFI

Diane CAZALI
+33 (0)1 56 68 54 76
dcazali@ofi-am.fr

FARGO

Léonie HAYDONT
+33 (0)6 09 98 06 28
lhaydont@fargo.agency

Le Groupe OFI a décidé d'adopter une politique volontariste de réduction progressive de ses investissements dans les sociétés d'extraction de pétrole et de gaz non conventionnel, avec un objectif de ZÉRO investissement dans le pétrole d'ici 2050.

C'est bien une course contre la montre qui a démarré pour atteindre l'objectif fixé par l'Accord de Paris de réduction du réchauffement climatique sous la barre des 2°C avant 2100, avec une première échéance dès 2050 visant une neutralité des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), soit « zéro émission nette ».

Si l'échéance paraît encore lointaine, les mesures à prendre relèvent d'un état d'urgence et d'une nécessaire mobilisation de tous pour préserver l'avenir de la planète et des hommes.

Cette réduction sera aussi rapide que possible, mais progressive afin d'assurer une transition juste, sans risquer une rupture économique.

En effet, nos économies sont aujourd'hui fortement dépendantes de cette ressource, à la fois limitée et fortement émettrice de GES. Et si nous ne pouvons pas raisonnablement envisager de faire sans les hydrocarbures, au risque de mettre brutalement nos économies en péril, nous devons faire mieux, notamment en veillant à ce que le processus de production soit le plus respectueux possible de l'environnement et de l'homme.

Tous les pétroles ne se valent pas, et il faut distinguer le pétrole conventionnel, dont l'exploitation se fait par simple forage, des gaz et pétroles non conventionnels tels que les pétroles de schiste ou de roche mère, les sables bitumineux et les pétroles lourds, dont les techniques d'extraction par fracturation hydraulique sont beaucoup plus complexes et émettent davantage un gaz, le méthane, parmi les plus puissants gaz à effet de serre, responsable de près du quart du réchauffement climatique selon les experts.

De son côté, l'extraction du pétrole et du gaz en Arctique, ou en eaux profondes, si elle ne présente pas en soi de danger immédiat, augmente les risques en raison des conditions extrêmes d'exploitation. Elle pourrait avoir des effets très importants sur la biodiversité, et des conséquences irréversibles si un accident tel qu'une marée noire ou une fuite de pétrole se produisait.

OFI AM a ainsi décidé d'exclure progressivement de ses portefeuilles les entreprises de gaz non conventionnel et du secteur pétrolier, en commençant par les techniques les plus controversées compte tenu de leur impact négatif sur l'environnement.

« Adopter une politique d'exclusion progressive des sociétés d'extraction de pétrole et de gaz non conventionnel est aussi une manière pour OFI AM d'anticiper les risques, et de prémunir ses clients contre une possible dépréciation d'actifs qui pourrait survenir à plus ou moins longue échéance, en fonction des différents scénarios possibles » précise Jean-Marie Mercadal, Directeur Général Délégué, en charge des gestions chez OFI AM.

Une démarche qui se veut à la fois responsable et pragmatique.

Responsable, car OFI AM entend inciter les acteurs du secteur pétrolier et de gaz non conventionnel à adopter de bonnes pratiques et tendre vers l'objectif de réduction des GES prévu par l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique.

Pragmatique, car OFI AM a conscience que la production pétrolière et de gaz reste, dans l'état actuel des connaissances et des alternatives possibles encore indispensable au bon équilibre de l'économie mondiale.

.../...

22, rue Vernier
75017 Paris
www.ofi-am.fr

CONTACTS PRESSE

GRUPE OFI

Diane CAZALI
+33 (0)1 56 68 54 76
dcazali@ofi-am.fr

FARGO

Léonie HAYDONT
+33 (0)6 09 98 06 28
lhaydont@fargo.agency

.../...

« Cette politique d'investissement s'accompagne d'une démarche d'engagement actif des équipes ISR d'OFI AM essentielle pour inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques dans un souci de respect de l'environnement et des enjeux pour l'humanité » ajoute Alain Pitous, Directeur de la Finance Responsable chez OFI AM.

EN CONSÉQUENCE,

Dans le cadre de sa politique d'investissement, OFI AM a défini un calendrier et des règles de priorité lui permettant de réduire dès à présent ses investissements dans les entreprises du secteur pétrolier et de gaz non conventionnel, en tenant compte du scénario de développement soutenable (SDS) de l'AIE (Agence Internationale de l'Energie) ainsi que des préconisations de la Task Force on Climate Related Financial Disclosures (TCFD).

Un programme qui se décline en 3 étapes :

- 1 - Sortie totale du secteur des pétroles et gaz de schiste et des sables bitumineux en 2030.
 - a. 1^{ère} étape : exclusion des acteurs réalisant plus de 10% de leur CA dans l'extraction du pétrole, gaz de schiste et des sables bitumineux, dès 2020.
 - b. 2^e étape : exclusion des acteurs réalisant plus de 5% de leur CA dans l'extraction du pétrole, gaz de schiste et des sables bitumineux, dès 2025.
 - c. 3^e étape : sortie totale au plus tard en 2030.
- 2 - Sortie totale des acteurs investissant dans des puits en Arctique ou en eaux profondes en 2040.
 - a. 1^{ère} étape : exclusion des acteurs du secteur initiant de nouveaux projets d'exploration en Arctique ou en eaux profondes à partir de 2030.
 - b. 2^e étape : exclusion totale des acteurs du secteur extrayant du pétrole et du gaz de puits en Arctique ou en eaux profondes à partir de 2040.
- 3 - Sortie totale du secteur pétrolier en 2050.
 - a. 1^{ère} étape : OFI AM réduira progressivement ses positions à partir de 2040. Seuils à définir.
 - b. 2^e étape : sortie totale du secteur au plus tard en 2050.

Les acteurs affichant un programme de sortie du pétrole et/ou de projets visant à une neutralité carbone en 2050 validés par les Science Based Target (SBT) resteront éligibles aux investissements d'OFI AM, à l'exclusion des sociétés extractrices d'hydrocarbures de schiste et sables bitumineux. A noter qu'il n'y aura pas de renforcement des investissements tant que les engagements ne seront pas concrétisés.

Pour les sociétés d'extraction de gaz conventionnel : seuils et échéances à préciser en fonction de l'offre et de la demande pour rester dans une logique volontariste mais pragmatique.

Les émissions de Greenbonds des acteurs du secteur resteront également éligibles.

Cette politique s'applique à tous les OPC ouverts dont la gestion directe est assurée par OFI Asset Management, et sera systématiquement proposée aux clients dans le cadre de la gestion sous mandat.

OFI AM pourra faire évoluer sa politique si les avancées de la science permettent d'accélérer les désengagements prévus.

.../...

22, rue Vernier
75017 Paris
www.ofi-am.fr

CONTACTS PRESSE

GRUPE OFI

Diane CAZALI
+33 (0)1 56 68 54 76
dcazali@ofi-am.fr

FARGO

Léonie HAYDONT
+33 (0)6 09 98 06 28
lhaydont@fargo.agency

.../...

« Cette politique de réduction des investissements dans le secteur du pétrole et du non conventionnel vient s'ajouter à la politique d'exclusion du charbon thermique que nous avons adoptée il y a quelques mois, renforçant ainsi notre engagement volontariste et notre action en faveur du climat » conclut Jean-Pierre Grimaud, Directeur Général du Groupe OFI.

À propos du Groupe OFI

Fondé en 1971, le Groupe OFI compte parmi les plus importantes sociétés de gestion françaises en termes d'encours gérés avec 72 Mds€ d'actifs sous gestion à fin juin 2020.

Le Groupe a développé une expertise à la fois en gestion collective et en gestion sous mandat, sur les actifs cotés et non cotés, afin de proposer une offre de solutions et services adaptés aux besoins d'une clientèle diversifiée.

Engagé pour le développement d'une finance responsable depuis plus de 20 ans, OFI Asset Management est un des leaders ISR du marché français de la gestion d'actifs avec plus des 3/4 des investissements intégrant les critères du développement durable.

Le Groupe dispose d'un ancrage historique dans l'économie sociale. Ses principaux actionnaires sont la Macif et la Matmut.

www.ofi-am.fr
